

IPERIA – Accompagner un enfant en situation de handicap dans des activités sociales et de loisirs (code : MIAEHL22)

Mis à jour le 10 juillet 2024

Conditions d'entrée et prérequis

« Néant »

Public visé

Salariés du particulier employeur (assistants maternels, gardes d'enfants...)

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

14 heures

Validation

Les mises en situation et exercices tout au long du parcours de formation serviront d'outils de suivi d'acquisition des compétences visées.

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Certificat de réalisation

Entrée-sortie permanente

Non

Objectifs professionnels

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de proposer, d'organiser et d'animer des activités adaptées aux particularités et aux potentialités de l'enfant en situation de handicap. Il sera également capable de favoriser les liens avec les autres enfants.

Contenu

SAVOIR-FAIRE

- Analyser les facteurs personnels et environnementaux favorisant ou freinant l'inclusion de l'enfant.
- Adapter l'environnement de l'enfant et organiser les espaces de jeu en fonction de ses particularités.
- Proposer des jeux, des jouets ou des activités correspondant aux centres d'intérêt de l'enfant et favorisant le développement de ses habiletés.
- Adapter un jeu, un jouet ou une activité « grand public » aux besoins de l'enfant.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pendant les temps de loisirs, dans le respect de la relation d'aide.
- Soutenir et guider l'enfant dans les jeux ou les activités pour favoriser sa participation.
- Rechercher des lieux proposant des activités adaptées à proximité du domicile de l'enfant ou du domicile de l'assistant maternel.
- Sensibiliser les autres enfants au handicap et aux particularités.
- Faciliter ou favoriser les interactions entre les enfants.

SAVOIR-ETRE

- Être disponible
- Être inventif
- Être bienveillant
- Être encourageant
- Être valorisant

Modalités pédagogiques

La formation s'appuiera sur des situations professionnelles, élaborée par l'équipe pédagogique, dans l'objectif d'alterner les différentes phases et processus d'apprentissage. L'analyse de mises en situations, d'exercices pratiques servira de support pour apporter les connaissances et développer l'analyse réflexive des stagiaires. Formation interactive (participation active de chaque stagiaire) et individualisée : adaptée au niveau, à l'expérience, aux capacités et rythme d'apprentissage de chaque apprenant.

Profil des intervenants

Formateurs, spécialistes dans le domaine de formation visé par le module, aguerri à la formation pour adultes

Délais et modalités d'accès

– Etre en activité et pouvoir justifier de son emploi avec un bulletin de salaire

IPERIA – Accompagner un enfant en situation de handicap dans des activités sociales et de loisirs (code : MIAEHL22)

datant de moins de 3 mois à compter de la date de démarrage de la formation (droit de 58 heures de formation ouverts dès la première heure de travail effectuée)

- Avoir l'aval du parent facilitateur
- Respecter le délai de retour du dossier d'inscription avec les justificatifs administratifs demandés

Financements possibles

«Prise en charge des frais de formation possible dans le cadre de votre plan de développement des compétences en tant que salarié(e) du particulier employeur : se renseigner auprès de gip-sampe@ac-nancy-metz.fr »
Prise en charge de frais de transport et de repas possible, vérifier l'éligibilité

Poursuite de parcours

–

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GIP Formation Tout au Long de la Vie
- 28 rue de Saurupt - BP 3035
54012 NANCY CEDEX
- ce.gip@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 55 06 58
- SIRET : 18542213600019